

(I)

— 120. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1882.)

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1883.

(11)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1882 a été voté au chiffre de	fr. 296,647,709 »
Les revenus de l'État pour l'exercice 1883 sont évalués, dans leur ensemble, à	300,453,390 »
	<hr/>
Soit une augmentation de	<u>3,505,681 »</u>

Le produit présumé des aliénations extraordinaires d'immeubles, non compris dans les chiffres qui précèdent, est évalué, pour l'un et l'autre exercice, à 1,650,000 francs.

Les Budgets des dépenses des divers services de l'État, pour 1883, sont établis ainsi qu'il suit :

Dotations	fr. 4,847,175 »
Dette publique	88,803,919 »
Justice	16,051,411 »
Affaires étrangères	2,333,850 »
Intérieur	10,090,580 »
Instruction publique	20,474,734 »
Finances	15,649,980 »
Travaux publics	104,433,556 »
Guerre	44,727,300 »
Gendarmerie	3,496,900 »
Non-Valeurs et Remboursements	1,655,500 »
	<hr/>
ENSEMBLE.	<u>fr. 312,566,885 »</u>

Il en résulte que les prévisions de dépenses excèdent les prévisions de recettes d'une somme de 12,413,495 francs.

Les explications qui suivent justifient les propositions d'augmentation et de diminution de certains articles du Budget.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

Foncier.

Le montant du revenu cadastral imposable, ainsi que le produit de l'impôt foncier dont ce revenu est la base, sont indiqués, pour les cinq dernières années, dans le tableau ci-après :

ANNÉES.	REVENU cadastral	TAUX P. % de l'impôt.	PRODUIT de l'impôt.	AUGMENTATION	
				du revenu cadastral.	de l'impôt
1878	315,547,684	7	21,934,284	5,152,828	360,700
1879	318,491,548	7	22,294,355	5,143,864	360,071
1880	322,749,120	7	22,592,380	4,257,572	298,025
1881	324,936,159	7	22,745,670	2,187,019	153,290
1882	327,357,574	7	22,915,030	2,421,435	169,360

L'augmentation du revenu cadastral pour 1883 peut être évaluée à 2,400,000 francs, d'après les résultats constatés pour les années antérieures. Le total de ce revenu s'élèvera ainsi à 329,757,000 francs. A raison de 7 p. % de ce chiffre, l'impôt foncier produira 23,082,990 francs, et dépassera de 154,490 le chiffre des prévisions admises pour 1882.

Contribution personnelle.

L'augmentation de la contribution personnelle pour chacune des années 1877 à 1881, ainsi que le montant de cette contribution et de l'augmentation présumés pour 1882, sont indiqués dans le tableau qui suit :

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.
1877	14,958,196	354,266
1878	15,259,577	321,381
1879	15,540,758	81,179
1880	15,612,464	271,708
1881	15,922,577	510,113
1882 (Prévisions budgétaires) .	16,155,000	232,423

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On pense que l'augmentation prévue pour 1882 sera dépassée, et atteindra 300,000 francs. En admettant une augmentation égale pour 1883, le chiffre de l'impôt pour ce dernier exercice s'élèvera à 16,522,000 francs, soit 367,000 francs de plus que le chiffre porté au Budget des Voies et Moyens de 1882.

Droit de patente.

Le tableau suivant indique le montant des droits réalisés pour les années 1876 à 1880, le produit approximatif de l'impôt en 1881, et le chiffre des prévisions porté au Budget de 1882. Ce tableau fait ressortir les variations subies par l'impôt pendant cette période.

ANNÉES.	PRODUIT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1876.	5,859,552	•	117,402
1877.	5,690,569	•	159,985
1878.	5,796,700	97,151	•
1879.	5,839,852	43,152	•
1880.	6,080,718	240,866	•
1881.	6,167,883 (Approximatif)	87,165	•
1882.	5,920,000 (Prévis. budgétaires)	•	247,885

En tenant compte du résultat constaté pour 1881, qui n'est encore qu'approximatif, c'est-à-dire inférieur à la réalité, les prévisions pour 1883 peuvent être portées à 6,200,000 francs. Elles excèdent de 280,000 francs celles qui ont été admises pour 1882.

Redevances sur les mines.

Voici l'indication du produit et des fluctuations de ces redevances pour les années 1877 à 1881.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1877.	485,985	•	313,120
1878.	541,531	•	144,654
1879.	505,159	•	56,172
1880.	286,112	•	19,047
1881.	568,970	82,858	•

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation du produit de 1881 sur celui de 1880 est assez importante. Il n'y a donc pas exagération à porter à 400,000 francs le produit présumé de 1883. Celui de 1882 n'avait été évalué qu'à 285,000 francs. C'est une différence de 115,000 francs en faveur de 1883.

Douanes.

Les droits d'entrée perçus au profit de l'État se sont élevés à 21,656,645 francs en 1880, et à 22,659,162 francs en 1881.

Ces droits se sont sensiblement accrus pendant ces deux années, ensuite des mesures prises par le Gouvernement, et notamment par les effets de la loi du 28 juillet 1879, décrétant une augmentation des taxes afférentes à certaines catégories de fruits et aux tabacs.

En présence des derniers résultats constatés, l'évaluation du produit de l'année 1883 pourrait, sans crainte de mécompte, être fixée à 22,000,000 de francs. Mais il y a lieu de réduire ce chiffre du montant probable des dégrèvements inscrits dans le traité conclu avec la France le 31 octobre 1881 ; en tenant compte de quelques relèvements de droits résultant du même traité, on peut estimer la réduction définitive à 500,000 francs, ce qui ramènerait le revenu général à 21,700,000 francs, chiffre qui dépasse encore de 700,000 francs l'évaluation admise au Budget de 1882.

La part du fonds communal n'est pas comprise dans le chiffre de 21,700,000 francs, indiqué ci-dessus. Cette part est estimée à 3,755,000 francs d'après le décompte qui suit :

75 p. % des droits sur le café (5,000,000), ci	fr.	2,250,000	»
35 p. % » les bières et vinaigres (600,000).		210,000	»
35 p. % » les eaux-de-vie (4,100,000)		585,000	»
35 p. % » les sucres raffinés (2,600,000)		910,000	»
TOTAL ÉGAL.		fr.	3,755,000

Accises.

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits perçus en 1881, les prévisions inscrites au Budget de 1882, et celles qui sont proposées pour le Budget de 1883.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES ou 31 décembre 1881.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admises pour 1882.	proposées pour 1883.	de l'État.	du fonds communal.
Vins	4,275,250	4,450,000	4,400,000	2,860,000	1,540,000
Eaux-de-vie indigènes.	26,287,160	26,200,000	26,200,000	17,050,000	9,170,000
Bières	14,522,776	14,100,000	14,500,000	9,295,000	5,005,000
Vinaigres	12,515	15,000	15,000	9,750	5,250
Sucrés	5,942,114	5,100,000	5,600,000	3,640,000	1,960,000
Glucoses	181,689	165,000	165,000	165,000	"
Tabacs	175,712	160,000	160,000	160,000	"
TOTAL . . .fr.	51,195,194	50,190,000	50,840,000	35,159,750	17,680,250

Les évaluations pour 1883 sont établies d'après la recette moyenne des cinq dernières années, en ce qui concerne les vins, les bières, les sucres et les glucoses.

Quant aux eaux-de-vie, la moyenne ne peut être prise pour base de ces évaluations, le taux de l'impôt ayant été modifié par les lois du 28 juillet 1879 et du 29 juillet 1881. L'application des nouveaux taux produira vraisemblablement en 1883 une recette égale à celle qui a été prévue pour 1882.

De même, on peut maintenir en 1883 l'évaluation du produit de l'accise sur les tabacs, telle qu'elle figure au Budget de l'exercice antérieur.

RECETTES DIVERSES.

Frais d'essai des matières d'or et d'argent.

La moyenne quinquennale du produit des essais, est de 20,461 francs (v. annexe n^o 1). Mais ce produit décroît d'année en année. Il était de 25,685 francs en 1877; il est tombé à 16,463 francs en 1881. L'évaluation portée au Budget de 1882 est de 18,000 francs. Celle de 1883 semble ne pouvoir être fixée qu'à 15,000 francs.

Recettes extraordinaires et accidentelles.

La moyenne quinquennale de ces recettes n'est que de 317,802 francs; mais depuis 1879 elles suivent un mouvement ascendant; elles se sont élevées à 432,407 francs en 1880, et à 478,732 en 1881. L'évaluation pour 1883 peut donc être portée à 450,000 francs, soit un accroissement de 150,000 francs, comparativement au chiffre admis pour 1882.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Droits d'enregistrement.

Le tarif de ces droits ayant été modifié par la loi du 28 juillet 1879, on ne peut établir leur évaluation pour 1883, qu'en tenant compte des produits réalisés en 1880 et en 1881, qui ont été, savoir :

En 1880.	fr.	23,516,929	»
En 1881.		22,976,936	»
		<hr/>	
ENSEMBLE.	fr.	46,493,865	»
MOYENNE.		23,246,932	»

Le produit probable de l'exercice 1883 ne semble pas pouvoir être fixé à un chiffre supérieur à 23,400,000 francs. C'est environ 117,000 francs de moins que le produit obtenu en 1880, et 100,000 francs de moins que le chiffre porté au Budget de 1882.

Droits de greffe.

Ces droits ont produit :

En 1877	fr.	457,395	»
En 1878		424,780	»
En 1879		438,446	»
En 1880		456,332	»
En 1881		467,388	»
		<hr/>	
TOTAL.	fr.	2,244,339	»
MOYENNE.		448,868	»

Eu égard aux résultats des deux derniers exercices de la période quinquennale de 1877 à 1881, la recette probable de 1883 peut être fixée à 450,000 francs, soit une augmentation de 10,000 francs sur l'évaluation admise pour 1882.

Droits d'hypothèque.

La moyenne quinquennale de ces droits est de 3,923,978 francs. Le produit de 1883 peut donc être fixé au chiffre de 3,900,000 francs, inférieur de 100,000 francs à celui du Budget de l'exercice antérieur.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DROITS DE SUCCESSION.

A. Successions et mutations par décès.

La recette constatée pour les années 1877 à 1881, ramenée au taux du tarif antérieur à la loi du 28 juillet 1879, s'établit ainsi qu'il suit :

1877	fr.	16,691,558	»
1878		17,065,662	»
1879		17,748,622	»
1880		16,709,559	»
1881		16,876,095	»
TOTAL. . . fr.		85,091,076	»
MOYENNE . . .		17,018,215	»

Si l'on ajoute au chiffre de cette moyenne, l'augmentation de 5,50 p. % décrétée par la loi du 28 juillet 1879, soit . . . 936,002 »
 on obtient la moyenne réelle, ci 17,954,217 »

En prenant cette moyenne pour base, l'évaluation du produit de l'exercice 1885 peut être portée à 17,900,000 francs, soit une augmentation de 300,000 francs sur celle qui a été admise au Budget de 1882.

B. Droit de mutation en ligne directe.

Voici, d'après le même procédé, la recette opérée du chef des droits de mutation en ligne directe, pour la dernière période quinquennale :

1877	fr.	2,537,567	»
1878		2,775,441	»
1879		2,695,254	»
1880		2,847,495	»
1881		(¹) 2,945,306	»
TOTAL. . . fr.		13,801,045	»
MOYENNE . . .		2,760,209	»

Ajoutant à ce chiffre l'augmentation de 7,70 p. % décrétée par la loi du 28 juillet 1879, ci 212,536 »
 on obtient la moyenne réelle, ci 2,972,745 »

(¹) La recette réelle est de 5,572,558 francs. Mais elle est exceptionnelle, et fausserait la moyenne, si elle n'était réduite à concurrence de deux perceptions extraordinairement élevées, donnant ensemble un total de 427,252 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On peut ainsi évaluer à 3,000,000 de francs le produit probable de l'exercice 1883. Cette estimation dépasse de 100,000 francs celle qui a été adoptée au Budget de 1882

C. *Droit dû par les époux survivants.*

Le produit de ce droit, calculé également d'après le taux antérieur à la loi du 28 juillet 1879, donne les chiffres suivants pour la dernière période quinquennale :

1877	fr.	531,602	»
1878		545,579	»
1879		534,220	»
1880		517,142	»
1881		559,519	»
TOTAL. . . fr.		1,706,062	»
MOYENNE. . .		341,215	»
Augmentation de 7,70 p. % décrétée par la loi prérap- pelée, ci.		26,275	»
La moyenne réelle s'élève à		367,486	»

En fixant à 560,000 francs l'évaluation de la recette pour 1883, on constate une augmentation de 10,000 francs sur les prévisions admises pour 1882.

RÉCAPITULATION.

A Droit de mutation et de succession par décès.	17,900,000	»	
B. — — en ligne directe	5,000,000	»	
C. — dû par les époux survivants	560,000	»	
TOTAL. . . fr.		21,260,000	»
Prévisions pour 1882.	20,850,000	»	
Augmentation pour 1883	410,000	»	

Timbre.

Pendant la période quinquennale de 1877 à 1881, les droits de timbre, calculés d'après le tarif antérieur à la loi du 28 juillet 1879, ont produit les sommes indiquées ci-après :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1877	fr.	5,107,495	»
1878		5,058,258	»
1879		5,252,220	»
1880		5,574,575	»
1881		5,720,777	»
		<hr/>	
TOTAL	fr.	26,673,505	»
MOYENNE		5,534,664	»
Si l'on ajoute à ce chiffre l'augmentation résultant de la loi du 28 juillet 1879, soit 4,50 p. %, ci		229,590	»
		<hr/>	
on obtient comme moyenne réelle	fr.	5,564,051	»
		<hr/>	

On remarquera que le produit des droits de timbre est en progression constante. Il a été, d'après le nouveau tarif, de 5,457,205 francs en 1879, de 5,814.282 francs en 1880, et de 5,966,770 francs en 1881.

En fixant l'évaluation de la recette pour 1885 à 5,800,000 francs, soit à 500,000 francs de plus que l'évaluation admise pour 1882, il n'y a pas à craindre de mécompte.

Amendes de condamnations en matières diverses.

La moyenne quinquennale du produit de ces amendes est de 525,425 francs ; mais la recette de 1881 n'a été que de 451,096 francs. L'évaluation de 580,000 francs admise pour 1882, ne peut donc être maintenue pour 1885. Elle est réduite à 500,000 francs, soit une diminution de 80,000 francs.

PÉAGES.

DOMAINES.

Rivières et canaux.

Le produit des péages sur les voies navigables de l'intérieur est en quelque sorte stationnaire. L'évaluation de 1,700,000 francs portée au Budget de 1882 pourrait donc être maintenue pour 1885, si, par suite de la remise à l'Administration de la Marine du service du passage d'eau de la Tête de Flandre (arrêté royal du 28 novembre 1881) la recette à effectuer par l'Administration des Domaines n'était réduite d'une somme que l'on peut estimer à 46,500 francs. Il y a lieu, dès lors, de ramener à 1,650,000 francs l'évaluation de la recette totale pour 1885.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Travaux publics. -- Chemin de fer.

En prenant pour base la recette probable de l'année 1881, estimée à 115,000,000 de francs, et en y ajoutant le produit de sections de lignes à ouvrir en 1882, soit environ 56 kilomètres à 6,000 francs de produit par kilomètre, l'évaluation des péages du chemin de fer pour l'année 1883 peut être fixée à 115,500,000 francs, chiffre rond. C'est une augmentation de 300,000 francs, comparativement à la recette présumée de 1882.

Postes.

Le produit réel du service des postes en 1881 n'est pas encore exactement connu, certains décomptes restant à liquider avec quelques offices étrangers; mais ce produit peut être très approximativement estimé au chiffre de fr. 12,257,000 »

La recette de 1880 a été de fr. 11,557,000 »

Augmentation pour 1881 fr. 700,000 »

Mais pour l'appréciation du produit de 1883, il y a lieu de ne tenir compte que de l'augmentation moyenne constatée pour les années 1877 à 1881, et qui n'est que de 600,000 francs.

Si donc au chiffre de la recette probable de l'année 1881, ci fr. 12,257,000 »
on ajoute l'accroissement moyen de 600,000 francs pour
chacune des années 1882 et 1883, soit ensemble . . . fr. 1,200,000 »

la recette pour cette dernière année peut être évaluée à fr. 13,457,000 »

Ce chiffre comprend le produit du service des effets de
commerce, soit approximativement. fr. 440,000 »

Ce produit revenant exclusivement à l'État, il y a lieu
de le déduire de la recette totale, pour avoir le chiffre à
répartir proportionnellement entre le Trésor public et le
fonds communal. Ce chiffre est ainsi de fr. 13,017,000 »

Une part de 41 % de cette somme est dévolue au fonds
communal, soit fr. 5,356,970 »

la part de l'État est donc de fr. 7,680,030 »

En ajoutant à ce chiffre le produit du service des effets de
commerce, ci fr. 440,000 »

on obtient comme évaluation totale de la recette des postes
en 1883, la somme de fr. 8,120,030 »

qui dépasse de 408,150 francs celle qui a été inscrite au Budget de 1882.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CAPITAUX ET REVENUS.

Établissements et services régis par l'État.

La moyenne quinquennale du produit de la régie de ces établissements est de 139,708 francs. L'évaluation pour 1882 était de 143,000 francs; celle de 1883 peut être fixée à 153,000 francs. soit 10,000 francs en plus.

Abonnements au MONITEUR, etc., perçus par l'Administration des postes.

Pour 1882, le produit de ces abonnements avait été évalué à 160,000 francs; mais il n'a été réalisé que 151,000 francs en 1880, et 136,000 francs en 1881. L'évaluation pour 1883 est réduite en conséquence à 140,000 francs.

Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le placement des fonds de dépôt a produit en 1881 une somme de 2,598,783 francs, dépassant d'environ 230,000 francs le chiffre de 2,350,000 francs porté comme évaluation au Budget de 1882.

Le capital des fonds déposés tend à s'accroître; il n'y a donc pas à prévoir une diminution des bénéfices que l'État retire de leur placement. On peut estimer ces bénéfices à 2,600,000 francs pour 1883. C'est, en chiffre rond, le produit réalisé en 1881.

Produit de la régie du MONITEUR.

Le produit de cette régie a été évalué à 80,000 francs pour 1882. Mais la recette de 1881 a atteint le chiffre de 123,000 francs. Celle de 1883 peut donc être portée à 100,000 francs.

Produit des Écoles de réforme.

Le produit de ces écoles a été de 185,000 francs environ pour 1881, soit une augmentation de 23,000 francs sur la recette de 1880. Une augmentation de pareille somme peut être prévue pour les deux années réunies de 1882 et 1883. Le chiffre de 200,000 francs peut donc être admis comme évaluation du produit pour ce dernier exercice.

REMBOURSEMENTS.

Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.

La moyenne quinquennale des remboursements de ces frais est de 332,000 francs en chiffre rond. Mais ces remboursements se sont élevés à

NOTE PRÉLIMINAIRE.

575,000 francs en 1880, et à 400,000 en 1881. L'évaluation pour 1885 peut donc être portée à 570,000 francs, soit une augmentation de 10,000 francs sur celle qui a été admise au Budget de 1882.

Remboursement par les communes des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.

Ces remboursements se sont élevés comme il suit, pour la dernière période quinquennale :

En 1877.	fr.	70,501	»
— 1878.		77,952	»
— 1879.		100,545	»
— 1880.		91,058	»
— 1881.		104,515	»
		<hr/>	
TOTAL.		444,451	»
MOYENNE	fr.	88,850	»

Mais on voit que le produit s'est notablement élevé pendant les trois dernières années de cette période; la moyenne pour ces trois années atteint le chiffre de 98,659 francs. La recette réalisable en 1885 peut donc être évaluée à 95,000 francs; elle dépasse de 10,000 francs celle qui figure au Budget de 1882.

Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.

La somme de ces recouvrements ne s'est élevée qu'à 508,000 francs en 1881. Rien ne fait prévoir des rentrées supérieures à ce chiffre pour 1885; l'évaluation pour cet exercice peut en conséquence être fixée à 500,000 fr., soit une diminution de 100,000 francs, comparativement à celle qui a été admise pour 1882.

Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.

D'après les renseignements fournis par le Département de la Justice, les avances de cette nature qui pourront être recouvrées en 1885, seront de 552,000 francs. C'est 5,000 francs de moins que le chiffre inscrit au Budget de 1882.

Remboursements par les provinces des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.

La moyenne quinquennale de ces remboursements est de 46,000 francs. Les prévisions pour 1882 ont été fixées à 55,000 francs; celles à inscrire au

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Budget de 1883 peuvent être portées à 40,000 francs, soit 5,000 d'augmentation.

Abonnements des provinces, des communes et des particuliers pour le service des Ponts et Chaussées.

Il résulte des renseignements fournis par le Département des Travaux publics que le produit de ces abonnements ne peut être évalué qu'à 20,400 francs pour 1883. C'est une réduction de 15,999 francs sur le chiffre inscrit au Budget de 1882.

Quotes-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la Convention des 1/26 juin 1877.

L'annuité totale, calculée à raison de 4,000 francs par kilomètre sur 770 kilomètres 167 mètres, est de	fr. 3,080,668 »
La quote-part de l'État, fixée à 3,560 francs par kilomètre par la loi des 1/26 juin 1877, est de	2,587,761 12
la différence, soit	<u>492,906 88</u>

représente la somme à verser par la Société de construction, ou par ses cessionnaires. Il y a donc à porter au Budget des Voies et Moyens pour 1883, la somme de 492,000 francs, chiffre rond, inférieure de 124,000 francs à celle qui figure au Budget de 1882.

Part des provinces et des communes dans les pensions des instituteurs communaux.

D'après les renseignements fournis par le Département de l'Instruction publique, les sommes à verser par les provinces et les communes du chef de leur intervention dans le paiement des pensions des instituteurs communaux, sont estimées devoir s'élever à 522,560 francs en 1883. Ce chiffre dépasse de 147,560 francs celui qui a été prévu pour 1882.

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIALES.

Selon toute vraisemblance, il sera possible de réaliser prochainement les terrains des dunes qui restent à aliéner à Blankenberghe et à Heyst.

Quant aux terrains domaniaux de Cureghem et à ceux qui sont devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes, les circonstances générales continuent à être peu favorables à leur réalisation. On peut espérer pourtant que d'ici à l'ouverture de l'exercice prochain, une amélioration de la situation actuelle permettra une certaine extension des ventes de ces terrains.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dans ces prévisions, on maintient pour 1883 les évaluations admises pour 1882, savoir :

1	Ventes de terrains des Dunes	fr.	50,000	»
2 ^o	» » à Cureghem		100,000	»
3 ^o	» » d'anciennes fortifications		1,500,000	»
			1,650,000	»
ENSEMBLE			fr.	1,650,000

Conformément à l'usage adopté depuis l'année 1880, un relevé joint au Budget donne l'indication des ressources extraordinaires restant disponibles au 31 décembre 1881, et les Budgets de dépenses sont suivis d'un relevé des crédits spéciaux restant, à la même date, à la disposition de chaque Département.

Voici le résumé de ces éléments :

Ressources extraordinaires :

(Voir le relevé joint au Budget) fr. 195,038,293 »

Dépenses restant à faire sur crédits spéciaux :

(Voir annexe au Budget des Affaires Étran-				
	gères)	fr.	64,632	»
(— —	de la Justice)		1,689,252	»
(— —	de l'Intérieur)		3,794,584	»
(— —	de l'Instruction			
	publique).		5,239,847	»
(— —	des Travaux pu-			
	blics)		148,303,553	»
(— —	de la Guerre)		9,374,112	»
(— —	des Finances		1,524,539	»
			169,990,119	»

Excédent des ressources. . . . fr. 25,048,174 »

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1882, en principal et centimes additionnels ordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1883, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1883, est évalué à la somme de *trois cent millions cent cinquante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix francs* (300,133,390 francs), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées par les lois des 8 mai 1861, 4 juin 1866, 23 mars 1872 et 1^{er} juin 1874, à la somme d'*un million six cent cinquante mille francs* (1,650,000 francs).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1883.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1882.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***CHARLES GRAUX.**

POUR L'EXERCICE 1885.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1885.		TOTAL.	OBSERVATIONS.	
	23,082,990			
14,532,174	} 16,522,000	}		
2,149,826				
40,000				
5,166,667	} 6,200,000	}		
1,055,335				
	400,000			
(1) 21,700,000	21,700,000	} 157,544,740	(1) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 2,250,000 francs; de 35 p. % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 210,000 francs; de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 385,000 francs, et de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 910,000 francs; ensemble une somme de 3,735,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.	
(2) 2,860,000			(2) Déduction faite de 35 p. % du produit probable, soit, fr. 1,540,000 »	
(3) 17,050,000			(3) id. id. 9,170,000 »	
(4) 9,295,000			(4) id. id. 5,005,000 »	
(5) 9,750	33,159,750		(5) id. id. 5,250 »	
(6) 5,640,000			(6) id. id. 1,960,000 »	
165,000				
160,000				
A REPORTER.	101,064,740		157,544,740	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	IMPOTS (suite).	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	Recettes diverses.	Frais d'essai des matières d'or et d'argent. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. .
		Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels). Grefte . . . (Id. 30 id.)- Hypothèques . (Id. 25 id.)- Successions. . (Id. 50 id.)- Droits, additionnels et amendes Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.). Droit dû par les époux survivants (id.)- Timbre Naturalisations Amendes en matière d'impôts Id. de condamnations en matières diverses
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		
	PÉAGES.	
	Domaines. — Rivières et canaux	
	Routes appartenant à l'État.	
	Chemin de fer	
	Télégraphes électriques.	
TRAVAUX PUBLICS. .	Postes	Taxes des correspondances en général — sur les articles d'argent — sur les abonnements. — sur les boîtes pour retrait des lettres. — sur les effets de commerce
		Marine. — Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres

POUR L'EXERCICE 1885.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1885.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 101,064,740	157,344,740	
" 15,000		
" 450,000		
25,400,000		
450,000		
5,900,000		
17,900,000		
3,000,000		
360,000	55,815,000	
5,800,000		
5,000		
500,000		
500,000		
1,650,000		
5,000	1,655,000	
115,500,000		
2,700,000	118,000,000	
7,541,030		
265,000	128,575,030	
65,000	(1) 8,120,030	
9,000		
440,000		
" 800,000		
A REPORTER. . . fr.	285,919,770	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 15,457,000 francs, comprenant une recette de 440,000 francs du chef des taxes d'encaissement des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 15,017,000 francs, et s'élève ainsi à 3,336,970 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	CAPITAUX ET REVENUS.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État. Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires Revenus des domaines.
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage — des droits de fanal
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868) — des écoles de réforme Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale Produit du placement des fonds disponibles du Trésor Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1, n° 4. — Loi du 20 mai 1872.)

POUR L'EXERCICE 1883.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1883.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	285,919,770	
600,000		
850,000		
170,000	2,875,000	
155,000		
400,000		
700,000		
»	440,000	
»	95,000	
2,600,000	10,695,000	
105,000		
7,000		
1,950,000		
675,000		
100,000	7,587,000	
200,000		
1,200,000		
500,000		
250,000		
A REPORTER. . . . fr.	296,614,770	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables. Recouvrements d'avances faites par les divers Départements
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
	Recettes diverses et accidentelles
	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées
	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances
	Recette du chef d'ordonnances prescrites
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie.
	Quote-part d'annuités dues au Trésor, en exécution de l'article 57 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877
Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	
<i>Ressources spéciales ou extraordinaires.</i>	
1 ^o Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	
2 ^o Prix de vente des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de l'État à Cureghem	
3 ^o Prix de vente des immeubles devenus disponibles, par suite de la suppression de places fortes.	

POUR L'EXERCICE 1883.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1883.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	296,614,770	
370,000 } 95,000 }	465,000	
18,000 } 300,000 }	318,000	
252,000 } 21,500 }	273,500	
40,000 } 1,200,000 }	5,558,620	
20,400 } 1,360 }		
9,000 } 6,000 }	2,482,520	
1,000 } 15,000 } 175,000 } 492,000 }		
522,560 } TOTAL fr.	300,153,390	
50,000 } 100,000 } 1,500,000 }	1,650,000	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR 1883.

RELEVÉ des ressources extraordinaires réalisées et réalisables restant disponibles au 31 décembre 1881.

NATURE DES RESSOURCES.	SOMMES	
	PARTIELLES.	TOTALES.
Partie non encore employée de l'emprunt du 8 septembre 1859	144,887 45	5,025,115 28
— — — 28 mai 1865	20,447 85	
— — — 8 janvier 1880	4,859,780 »	
Titres de la dette à 4 p. % :		
Restant à émettre en vertu de la loi du 27 mai 1876	17,411,400 »	48,178,200 »
— — — 19 décembre 1876	498,100 »	
— — — 26 juin 1877	50,159,200 »	
— — — 5 juin 1878	109,500 »	
Emprunts autorisés restant à réaliser :		
Loi du 26 avril 1880	4,000,000 »	135,392,924 65
— 27 id. —	4,500,000 »	
— 25 mai —	26,500,000 »	
— 25 id. —	900,000 »	
— 25 août —	964,421 62	
— 25 id. —	197,000 »	
— 25 id. —	572,800 »	
— 26 id. —	25,598,500 »	
— 27 id. —	4,665,865 45	
— 4 janv. 1881	567,700 »	
— 2 avril —	22,400,000 »	
— 20 id. —	515,957 58	
— 18 juin —	1,139,000 »	
— 30 juillet —	5,000,000 »	
— 14 août —	59,575,700 »	
— 25 id. —	1,100,000 »	
Annuités restant à recevoir à titre de remboursement d'avances pour construction d'écoles	1,505,189 16	1,505,189 16
Remboursement d'avances sur les crédits des 25 août 1880 et 1 ^{er} août 1881	846,864 58	846,864 58
Les versements à faire par la ville d'Anvers en exécution de la convention du 19 janvier 1881	4,290,000 »	4,290,000 »
	TOTAL . . .fr.	195,058,295 45

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
POUR L'EXERCICE 1885.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
RÉALISÉS
PENDANT LES EXERCICES 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
		1877.	1878.	1879.	
	IMPÔTS.				
	<i>Foncier</i>	21,573,584	21,954,284	22,294,555	
	<i>Personnel</i>				
	{ Principal				
	{ 15 centimes additionnels	14,938,196	15,259,577	15,340,756	
	{ Frais d'expertise				
	<i>Patentes</i>				
	{ Principal				
	{ 20 centimes additionnels	5,699,569	5,796,700	5,859,852	
	<i>Redevances sur les mines</i>				
	{ Principal				
	{ 25 centimes additionnels	485,985	341,531	305,159	
	<i>Douanes</i> . — Droits d'entrée	18,148,875	17,965,699	18,966,896	
	<i>Accises</i>				
	{ Vins étrangers	2,924,023	2,745,671	2,868,997	
	{ Eaux-de-vie indigène	15,127,991	14,877,026	16,274,559	
	{ Bières	9,810,012	9,582,791	9,051,502	
	{ Vinaigres	16,707	15,740	8,091	
	{ Sucres	4,418,620	2,753,074	4,370,112	
	{ Glucoses et autres sucres non cristallisables	154,223	156,921	155,776	
	{ Tabacs	»	»	»	
	<i>Recettes diverses</i>				
	{ Frais d'essai des matières d'or et d'argent	25,685	22,172	20,029	
	{ Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	82,078	319,679	276,114	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.					

POUR L'EXERCICE 1883.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1883.		Observations.
1880.	1881.		adoptées POUR L'EXERCICE 1882.	proposées POUR L'EXERCICE 1883.	EN PLUS.	EN MOINS.	
22,592,580	22,745,670	22,228,055	22,928,500	23,082,990	154,490	•	
15,612,464	15,922,577	15,414,714	16,155,000	16,522,000	367,000	•	
6,080,718	6,167,885	5,916,944	5,920,000	6,200,000	280,000	•	
286,112	568,970	557,511	285,000	400,000	115,000	•	
21,656,645	22,659,161	19,871,455	21,000,000	21,700,000	700,000	•	
3,065,092	2,777,580	2,876,272	2,892,500	2,860,000	•	32,500	
16,551,190	17,086,654	15,979,484	17,050,000	17,050,000	•	•	
9,128,555	9,509,804	9,532,488	9,165,000	9,295,000	130,000	•	
7,154	8,155	10,765	9,750	9,750	•	•	
5,029,994	5,862,574	5,686,857	5,515,000	5,640,000	525,000	•	
185,896	181,689	166,101	165,000	165,000	•	•	
167,457	175,712	170,584	160,000	160,000	•	•	
17,958	16,465	20,461	18,000	15,000	•	5,000	
452,407	478,752	517,802	500,000	450,000	150,000	•	
A REPORTER fr.			99,543,750	101,529,740	2,221,490	35,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN			
		1877.	1878.	1879.	
IMPÔTS (suite).					
ENREGISTREMENT ET DOMAINES	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels) . . .	22,815,905	22,428,375	21,726,115	
	Greffe id. 50 id.	457,595	424,780	458,446	
	Hypothèques id. 25 id.	4,117,098	4,000,955	5,777,720	
	Successions id. 50 id.	19,559,691	20,184,681	20,799,482	
	Timbre	5,107,494	5,058,258	5,278,757	
	Naturalisations	15,500	4,000	25,500	
	Amendes en matière d'impôts.	528,858	564,882	450,119	
	Id. de condamnations en matières diverses	708,862	482,520	591,955	
PÉAGES.					
DOMAINES . . .	Rivières et canaux	1,715,916	1,717,741	1,684,174	
	Routes appartenant à l'État	4,425	4,500	4,917	
TRAVAUX PUBLICS.	Chemins de fer.	87,179,949	90,741,000	96,187,064	
	Télégraphes électriques	2,219,459	2,208,595	2,672,441	
	POSTES	Taxe des correspondances en général			
		Id. sur les articles d'argent			
Id. sur les abonnements		5,918,012	6,105,550	6,615,945	
Id. sur les boîtes pour retrait des lettres					
MARINE.	Id. sur les effets de commerce.				
	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	826,350	800,000	744,780	
CAPITAUX ET REVENUS.					
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales)	559,468	472,264	517,816	
	Forêts	952,509	651,791	808,165	
	Dépendances des chemins de fer de l'État	152,891	256,060	205,756	
	Établissements et services régis par l'État	155,994	148,751	147,541	
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	580,925	582,206	572,294	
	Revenus des domaines	785,144	761,198	708,570	
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc, perçus par l'administration des postes	65,859	95,000	151,198	

POUR L'EXERCICE 1885.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1885.		Observations.
1880.	1881.		adoptées POUR L'EXERCICE 1882.	proposées POUR L'EXERCICE 1885.	En PLUS.	En MOINS.	
REPORT. . . . fr.			90,545,750	101,520,740	2,221,490	55,500	
25,516,929	22,976,956	22,692,851	25,500,000	25,400,000	°	100,000	
456,552	467,588	448,868	440,000	450,000	10,000	°	
5,894,466	5,829,671	5,925,978	4,000,000	5,900,000	°	100,000	
20,578,857	21,727,511	20,562,452	20,850,000	(1)21,260,000	410,000	°	(1) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :
5,708,808	5,865,771	5,401,804	5,500,000	5,800,000	500,000	°	Successions 17,900,000
2,000	16,000	12,200	5,000	5,000	°	»	Droits de mutation en ligne directe. 3,000,000
511,857	470,510	420,028	500,000	500,000	°	°	Droits dus par les époux survivants. 560,000
395,695	451,096	525,425	580,000	500,000	°	80,000	<u>21,260,000</u>
1,709,945	1,612,894	1,689,978	1,700,000	1,650,000	°	50,000	
9,020	5,202	5,952	5,000	5,000	°	°	
108,050,000	108,160,000	98,053,605	115,000,000	115,500,000	500,000	°	
2,518,000	2,695,000	2,462,299	2,700,000	2,700,000	°	°	
6,951,970	7,555,190	6,584,555	7,711,900	8,120,050	408,150	°	
776,000	640,570	757,496	800,000	800,000	°	°	
668,025	574,252	546,800	600,000	600,000	°	°	
872,615	981,447	852,966	850,000	850,000	°	°	
204,501	276,201	254,884	170,000	170,000	°	°	
156,100	216,651	159,708	145,000	155,000	10,000	°	
449,846	410,515	598,899	400,000	400,000	°	°	
625,841	801,217	740,566	700,000	700,000	°	°	
151,000	156,000	119,807	160,000	140,000	°	20,000	
A REPORTER. . . fr.			285,660,650	288,954,770	3,659,620	385,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1877.	1878.	1879.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	87,454	55,812	88,597
	Id. de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,004,509	2,045,652	2,224,710
	Id. des actes des commissariats maritimes.	91,754	97,980	96,357
	Id. des droits de chancellerie.	7,482	7,528	8,747
	Id. id. de pilotage	1,000,446	1,750,656	1,745,255
	Id. id. de fanal	557,715	584,445	625,560
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Id. de la fabrication des monnaies de cuivre.	"	"	"
	Id. de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	49,265	49,000	65,625
	Id. des écoles de réforme	187,570	209,965	161,829
	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	702,528	860,042	1,024,410
	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor.	900,570	947,957	241,545
	Bonification d'un quart p. 0/0 par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne des billets au delà de 275 millions de francs (art. 1 ^{er} , n ^o 4, loi du 10 mai 1872)	512,584	188,201	147,469
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	321,765	356,541	348,010
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	70,501	77,952	100,545
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquat des comptes arrêtés par la Cour des Comptes.—Déficit des comptables.	55,000	14,757	40,565
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	622,615	580,696	612,279
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achats de matières premières	274,872	218,885	301,595
	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier.	21,508	21,508	21,508
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	23,795	25,277	58,014
	Recettes diverses et accidentelles.	757,855	1,585,680	1,547,686
	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	65,470	58,470	41,985
	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce	1,560	1,560	1,560
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	9,450	9,999	10,000
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances.	"	"	"
	Recette du chef d'ordonnances prescrites	24,354	24,645	27,742
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie	175,000	175,000	175,000
	Quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877	1,232,267	1,189,040	985,814
	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876)	"	"	151,955

POUR L'EXERCICE 1885.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1885.		Observations.
1880.	1881.		adoptées POUR L'EXERCICE 1882.	proposées POUR L'EXERCICE 1885.	En PLUS.	En MOINS.	
		REPORT fr.	285,660,050	288,954,770	3,650,020	385,500	
32,183	36,272	55,664	95,000	95,000	"	"	
2,295,591	2,598,785	2,255,408	2,550,000	2,600,000	250,000	"	
103,201	95,050	96,860	105,000	105,000	"	"	
7,891	8,645	8,218	7,000	7,000	"	"	
1,921,479	1,746,925	1,748,551	1,950,000	1,950,000	"	"	
664,567	624,198	606,818	675,000	675,000	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	
65,000	125,000	70,777	80,000	100,000	20,000	"	
160,000	182,979	180,428	170,000	200,000	30,000	"	
1,045,554	1,656,079	1,047,678	1,200,000	1,200,000	"	"	
457,520	557,854	616,765	500,000	500,000	"	"	
174,760	258,919	216,585	250,000	250,000	"	"	
375,215	400,000	551,826	560,000	570,000	10,000	"	
91,058	104,515	88,830	85,000	95,000	10,000	"	
95,076	27,215	44,157	18,000	18,000	"	"	
557,581	508,005	556,235	400,000	500,000	"	100,000	
169,974	167,522	226,529	255,000	252,000	"	5,000	
21,508	23,508	21,708	21,500	21,500	"	"	
40,407	104,516	46,561	35,000	40,000	5,000	"	
(¹)3,911,159	3,791,671	2,314,802	1,200,000	1,200,000	"	"	
41,983	33,567	48,294	34,599	20,400	"	15,000	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	"	"	
8,200	8,200	9,160	9,000	9,000	"	"	
9,000	6,000	8,400	6,000	6,000	"	"	
"	"	"	1,000	1,000	"	"	
28,358	26,000	26,216	15,000	15,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
862,587	759,560	1,001,813	616,000	492,000	"	124,000	
229,778	316,912	139,729	575,000	522,560	147,560	"	
		TOTAUX fr.	296,647,709	300,155,390	4,152,180	626,499	
			AUGMENTATION fr.		3,505,681		

(¹) Y compris une somme de 2,511,000 francs restée disponible sur le fonds spécial créé par la loi du 21 octobre 1871, provenant des bénéfices des jeux de Spa, qui sont supprimés. Pour établir la moyenne des recettes accidentelles, on a déduit cette somme.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

ANNEXE N° 2.

MONTANT DES RÔLES

DE

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE L'EXERCICE 1881.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE AU 31 DÉCEMBRE 1880.			MONTANT des RÔLES.	NOMBRE d'articles DES RÔLES.
	PROPRIÉTÉS non bâties.	PROPRIÉTÉS bâties.	Total.		
Anvers.	11,928,042 83	18,618,094 »	30,546,136 85	2,138,224 02	82,933
Brabant	31,450,477 36	59,345,549 »	70,776,026 56	4,954,312 41	195,721
Flandre occidentale. . .	25,265,195 47	12,207,539 »	37,472,534 47	2,623,071 67	96,611
Flandre orientale. . .	27,778,726 15	16,445,784 »	44,222,510 15	5,095,567 82	164,911
Hainaut	37,546,952 35	22,539,175 »	59,886,127 35	4,192,221 37	212,474
Liège	19,806,938 37	17,992,504 »	37,799,442 37	2,645,955 98	120,192
Limbourg.	10,496,710 66	3,456,625 »	12,953,335 66	906,728 90	82,879
Luxembourg	7,492,842 69	2,094,157 »	9,586,999 69	671,082 15	100,118
Namur.	15,835,832 96	5,857,184 »	21,693,016 96	1,518,505 48	101,418
TOTAL.	187,581,727 84	137,354,411 »	324,936,138 84	22,745,669 78	1,157,257

POUR L'EXERCICE 1885.

ANNEXE N° 3.



ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1881.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1881, SUR						
	LA VALEUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES TROIS PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
				à 8 p. %.	à 12 p. %.		
Anvers.	865,047 10	895,486 10	342,266 00	7,785 76	13,502 40	117,773 42	52,401 00
Brabant	1,016,732 40	1,311,509 58	728,269 35	1,450 76	1,738 56	252,158 10	150,579 86
Flandre orientale.	495,250 *	680,962 47	188,033 93	5,826 24	11,735 64	75,431 72	56,297 42
Flandre occidentale.	660,322 81	838,314 66	231,523 21	5,897 04	18,280 50	106,153 70	73,899 38
Hainaut	622,866 20	880,559 50	224,058 23	*	*	91,051 88	78,084 54
Liège	441,145 85	507,747 40	199,771 71	8,096 04	8,538 84	107,198 86	50,296 62
Limbourg	66,928 85	105,618 83	56,373 52	*	*	25,188 88	15,894 10
Luxembourg	48,029 40	81,659 58	55,786 51	*	*	15,666 94	9,556 *
Namur.	151,227 15	196,158 80	87,694 47	*	*	56,036 82	34,117 86
Totaux fr.	4,948,127 76	5,397,776 92	2,071,756 82	29,064 84	53,795 74	824,660 50	501,127 74

POUR L'EXERCICE 1883.

TOTAL	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 3 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 3 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	15 CENTIMES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	
2,204,862 85	533 41	711 83	1,045 24	2,203,817 59	344,007 67	»	5,807 »	2,045,692 26	61,291
3,042,247 61	4,602 35	1,644 69	6,247 04	3,036,000 57	590,329 02	»	12,525 65	4,538,655 24	92,554
1,515,517 42	1,586 01	831 95	2,417 96	1,511,099 46	226,064 02	»	4,365 04	1,742,029 42	72,218
1,954,391 10	194 82	106 80	391 62	1,953,999 48	280,980 95	»	4,497 29	2,228,477 72	85,054
1,896,580 35	1,556 88	367 55	1,924 43	1,894,655 92	284,062 66	»	5,542 54	2,184,261 12	103,507
1,322,795 32	1,164 45	861 90	2,026 35	1,320,766 97	198,953 83	»	2,891 60	1,521,712 40	57,644
250,004 16	»	»	»	250,004 16	37,482 65	»	948 28	288,435 09	15,246
186,678 25	»	»	»	186,678 25	27,985 78	»	645 01	215,309 02	13,912
485,235 10	49 01	17 16	66 17	485,168 93	72,755 82	127 20	1,955 12	560,005 07	25,678
13,826,510 12	9,486 95	4,651 88	14,118 81	13,812,191 51	2,071,321 50	127 20	38,937 55	15,922,577 54	526,514

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 4.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1881.

PROVINCES.	MONTANT du DROIT en PRINCIPAL.	20 CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.
Anvers	744,400 61	148,872 80	895,275 41	49,511
Brabant	1,514,848 89	302,970 16	1,817,819 05	67,074
Flandre occidentale	402,455 18	80,487 04	482,922 22	45,745
Flandre orientale	600,182 46	120,026 97	720,209 45	59,151
Hainaut	799,086 84	159,814 11	958,900 95	85,416
Liège	702,872 65	140,569 60	845,442 25	46,566
Limbourg	85,048 00	17,007 51	102,055 91	11,585
Luxembourg	80,921 09	16,184 22	97,105 51	11,856
Namur	210,151 52	42,025 0	252,154 52	25,569
TOTAUX fr.	5,139,925 64	1,027,055 21	6,167,882 85	398,271

N B. Les rôles supplémentifs dont le montant n'est pas encore connu sont établis par approximation, d'après les rôles correspondants de 1880.

POUR L'EXERCICE 1883.

ANNEXE N° 5.

MONTANT DES RÔLES

DES

REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1881.

PROVINCES	PRINCIPAL DES REDEVANCES			95 CENTIMES additionnels pour LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	N ^{bre} D'ARTICLES des RÔLES.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.			
Hainaut	9,757 50	192,640 50	202,378 »	50,594 16	252,972 16	177
Liège	5,225 50	81,500 »	86,725 50	21,681 01	108,706 51	186
Luxembourg	1,314 70	»	1,314 70	328 67	1,645 57	9
Namur	4,082 60	676 22	4,758 82	1,189 49	5,948 51	90
TOTAUX . . . fr.	20,560 50	274,816 72	295,177 02	73,793 55	368,970 55	462

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 6.

État de développement des articles du Budget de l'exercice 1883.

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1877.	1878.	1879.
CHAPITRE I^{er}. — IMPOTS.			
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement</i> — (Principal et additionnels.)			
Actes.			
{ civils.	20,297,785 65	19,845,709 66	19,252,552 50
{ sous seing privé.	709,509 49	805,467 63	672,899 02
{ judiciaires.	850,528 56	855,549 05	816,111 89
{ d'huissiers.	955,182 61	921,505 59	955,118 15
Lettres de noblesse	1,578 »	826 80	1,378 »
Permis de changer de nom de famille	5,720 60	1,515 80	275 60
TOTAUX. fr.	22,815,904 91	22,428,372 95	21,726,114 96
ART. 2. — <i>Greffe</i> . — (Principal et additionnels)			
Mise au rôle	81,505 »	78,625 »	81,279 85
Rédaction, dépositions des témoins et expéditions	375,889 85	346,154 61	357,165 98
TOTAUX. fr.	457,392 85	424,779 61	458,445 81
ART. 5. — <i>Hypothèques</i> . — (Principal et additionnels.)			
Droits			
{ d'inscription.	241,786 97	229,083 97	235,495 26
{ de transcription d'actes de mutation	5,875,511 25	5,771,848 67	5,542,226 52
TOTAUX. fr.	4,117,098 20	4,000,932 64	5,777,719 58
ART. 4. — <i>Successions</i> . — (Principal et additionnels.)			
Droits			
{ de succession.	15,788,921 55	16,625,751 88	17,465,411 56
{ de mutation par décès.	902,417 14	459,929 75	286,615 71
{ Id. sur les successions en ligne directe	2,557,567 57	2,775,441 »	2,695,254 57
{ dus par les époux survivants	351,601 52	543,578 54	354,220 27
TOTAUX. fr.	19,560,507 58	20,184,681 15	20,799,481 72

POUR L'EXERCICE 1885.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	Observations.
1880.	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
20,755,761 81	22,976,935 65	115,464,257 40	22,692,851 48	
761,711 70				
961,717 95				
1,056,440 80				
870 »				
420 60				
25,516,928 95	22,976,935 65	115,464,257 40		

85,290 61	467,588 17	2,244,538 71	448,867 74
575,041 66			
456,552 27	467,588 17	2,244,538 71	

255,245 92	3,829,671 14	19,619,887 71	5,925,977 54
5,659,222 25			
5,894,466 15	3,829,671 14	19,619,887 71	

17,254,535 36	17,715,235 82	86,454,796 36	17,290,959 27
2,974,284 24	3,627,162 91	14,609,689 89	2,921,937 98
331,457 54	386,914 38	1,747,772 25	349,554 45
20,540,277 14	21,727,311 11	102,812,258 50	20,562,451 70

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES			
		1877.	1878.	1879.	
ART. 5. — Timbre.					
Débit	Timbres fixes.	Passesports.	4 " à l'intérieur.	8 " à l'intérieur.	4 " à l'intérieur.
			5,128 " à l'étranger.	2,928 " à l'étranger.	4,176 " à l'étranger.
		Permis de port d'armes de chasse	594,656 "	578,112 "	586,950 "
		Timbres proportionnels pour effets de commerce	558,497 85	556,195 15	518,914 25
	Timbres adhésifs { pour effets de commerce créés à l'étranger.	payables en Belgique.	245,817 95	244,785 50	258,555 "
		à l'étranger.	14,062 68	12,495 90	12,691 40
		Timbres de dimension	2,068,175 48	2,008,028 12	2,105,542 05
		Timbres adhésifs pour affiches.	121,059 82	148,529 16	169,659 71
	Visa	Timbres proportionnels	102,547 97	121,580 75	110,988 52
		— de dimension. {	autres que les journaux étrangers.	25,471 06	24,214 55
de journaux étrangers			586 14	518 65	652 95
Extraordinaire.	Timbres fixes.	Warrants.	237 25	71 75	175 "
		Feuilles de patente.	"	"	"
	Timbres proportionnels. {	Effets de commerce.	1,074,687 61	901,922 45	921,220 99
		Bons de caisse, billets au porteur, etc	140,405 17	295,161 25	590,772 70
		Effets, récépissés, obligations, etc.	"	"	"
	— de dimension {	Coupures.	"	"	"
		Papiers blancs pour actes, etc.	246,004 "	249,429 70	280,465 75
	Affiches	150,145 55	116,461 59	102,868 95	
TOTAUX. fr.		5,107,494 55	5,058,238 30	5,278,737 21	
ART. 6. — Naturalisation.					
Droits	de naturalisation ordinaire	10,500 "	4,000 "	25,500 "	
	de grande naturalisation.	5,000 "	"	"	
TOTAUX. fr.		15,500 "	4,000 "	25,500 "	
ART. 7. — Amendes en matière d'impôts.					
Doubles, triples droits, etc.	d'enregistrement	114,559 79	114,874 78	124,550 71	
	de greffe	"	"	"	
	d'hypothèque	9,502 81	9,707 85	11,429 08	
	de succession.	188,008 52	225,404 61	279,199 62	
	de timbre.	17,197 53	14,895 15	15,139 17	
TOTAUX. fr.		328,848 45	564,882 59	450,118 58	

POUR L'EXERCICE 1883.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1880.	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
5,720,779 22	5,865,770 71	27,009,019 97	5,401,805 99	
5,720,779 22	5,865,770 71	27,009,019 97		
2,000 »	16,000 »	61,000 »	12,200 »	
»				2,000 »
505,778 11	470,510 »	2,100,157 55	420,027 51	
505,778 11	470,510 »	2,100,157 55		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1877.	1878.	1879.
Art. 8. — Amendes de condamnation et dommages-intérêts en matières diverses.			
Amendes de condamnations et dommages-intérêts attribués au Trésor	705,902 01	475,559 52	584,861 04
{ en totalité			
{ en partie	4,980 22	6,960 24	7,072 36
TOTAUX fr.	708,882 23	482,519 76	591,933 40

CHAPITRE II. — PÉAGES.

Art. 1^{er}. — Canaux et rivières.

Canal de Liège à Maestricht	84,598 80	87,081 25	85,215 50
— de Maestricht à Bois-le-Duc	76,940 60	76,502 59	75,524 54
— de jonction de la Meuse à l'Escaut	244,612 27	268,455 42	255,441 28
— d'embranchement vers le camp de Beverloo	1,559 75	1,010 57	1,061 94
— — vers Hasselt	11,506 88	10,744 98	12,809 65
— — vers Turnhout	5,289 05	5,875 "	6,615 61
— — de Turnhout à Anvers par St-Job in 't Goor	16,812 55	17,357 05	20,215 54
Sambre	254,791 84	265,656 62	261,556 86
Canal de Charleroi à Bruxelles	371,829 72	382,646 53	374,062 41
— — Embranchements	14,908 52	14,440 52	14,880 20
— de Mons à Condé	152,280 44	148,200 58	141,445 75
— de Pommerœul à Antoing	154,024 65	151,345 55	150,024 51
— de dérivation { Deynze à Schipdonck	5,692 86	6,161 56	6,149 16
{ de la Lys. { Schipdonck à Balgerhoek	1,877 51	1,582 16	1,556 52
— de Roulers à la Lys	1,094 79	1,265 46	1,590 19
— de Gand à Os- { Droit général	52,956 60	51,655 76	51,358 98
tende . . { — à la porte de Damme	301 "	498 "	835 "
— de Plasschendaele par Nieuport et Furnes vers la France	20,643 50	16,410 59	13,587 85
— du Moervaert	5,552 41	5,019 10	2,575 58
Petite-Nèthe canalisée	4,292 15	3,656 52	3,484 48
Canal de Gand à Terneuzen	51,674 58	25,407 74	25,872 38
Meuse	40,980 19	40,414 52	39,600 77
Ourthe	15,015 08	11,824 59	12,519 44
Escaut	68,846 52	54,046 64	54,573 50
Lys	51,506 02	28,520 12	51,848 65
Demer	829 71	859 50	742 59
Nèthe inférieure (pont de Waelhem)	500 "	500 "	500 "
Grande-Nèthe	74 66	1,419 76	1,854 28
Yser	8,006 43	6,054 55	6,778 47
Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	255 42	216 72	386 72
Produits { des bacs, bateaux et passages d'eau	51,562 29	51,200 76	29,522 27
{ des bateaux à vapeur d'Anvers à la Tête-de-Flandre	47,760 07	45,378 01	45,751 91
TOTAUX fr.	1,715,916 20	1,717,741 28	1,684,175 87

POUR L'EXERCICE 1883.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1880	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
389,956 37 2,750 02	451,095 94	2,627,135 72	525,424 74	
392,692 59				

1,721,165 95	1,612,865 79	8,440,891 07	1,689,978 21	
1,721,165 95	1,612,865 79	8,440,891 07		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1877.	1878.	1879.
ART. 2. — Routes appartenant à l'État.			
1 ^{re} classe. — Produits des barrières affermées et en régie.	"	"	} 4,916 72
2 ^e classe. — — — — —	4,425 "	4,300 "	
TOTAUX. fr.	4,425 "	4,300 "	4,916 72

CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.**ART. 1^{er}. — Domaines. — (Valeurs capitales.)**

Prix de vente de terrains provenant d'emprises (principal et intérêts).	} Canaux et rivières. Routes	16,965 66	20,884 58	10,511 89
		28,710 19	25,544 57	24,372 20
Autres aliénations.		1,758 25	7,500 85	4,635 25
Produits	} de successions en deshérence net des épaves	56,689 35	69,800 05	44,927 08
		1,258 52	15,890 76	2,875 62
	} de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer con- cédés, messageries, etc., et non réclamés	5,120 50	1,947 24	5,651 91
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, carte géologique, etc.)		1,950 25	1,550 "	1,545 "
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage.	} provenant du Département des Finances — — — de la Guerre — — — de la Justice — — — des Travaux publics — — — de l'Intérieur — — — des Affaires Étrangères — — — de l'Instruction publique — — — de la Cour des comptes.	21,220 46	17,535 12	55,362 50
		128,554 05	127,400 55	152,895 16
		14,825 22	15,959 27	10,781 45
		84,959 54	54,710 92	65,411 72
		5,626 75	5,720 48	2,509 70
		"	"	211 50
		"	"	"
		10,049 52	"	"
Remboursement des capitaux.	} du fonds de l'industrie. de créances ordinaires.	"	"	"
		120,000 "	112,000 "	112,000 "
Rachat et transfert de rentes		79 55	"	626 01
Transactions en matière domaniale		"	"	100 "
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions (intérêts moratoires compris).		51,567 58	14,950 05	25,324 77
Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)		2,581 "	"	550 "
Produits d'objets saisis et confisqués		7,600 86	7,065 95	4,077 42
Part du Trésor dans les biens possédés par indivis.		458 51	2,025 72	206 65
Consignations acquises au Trésor, en exécution de la loi du 28 décembre 1867.		"	"	"
TOTAUX. fr.		539,515 54	472,265 85	517,876 79

POUR L'EXERCICE 1883.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1880.	1881. (au 31 décomb.)	TOTAL.		
10,818 01	5,202 "	20,661 73	5,952 55	
10,818 01	5,202 "	20,661 73	5,952 55	

650,092 78	574,252 51	2,755,999 27	546,799 85
650,092 78	574,252 51	2,755,999 27	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1877.	1878	1879.
ART. 2. — Forêts.			
Prix de vente			
{ de coupes de bois	667,580 20	485,980 29	650,209 14
{ de chablis, de bois de délits et d'élagages	211,483 05	86,291 50	107,825 79
{ d'objets saisis et confisqués	50 50	•	•
{ de glandée, panage, foin et herbages	5,885 •	1,556 •	4,179 50
Fermages			
{ des propriétés dépendantes des forêts	12,944 •	18,777 10	9,640 84
{ du droit			
{ de chasse	11,475 44	10,556 44	10,576 44
{ de pêche (baux et licences)	322 75	322 75	322 75
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais	22,765 44	8,971 25	6,719 47
Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	20,226 69	19,555 69	18,637 90
Indemnités pour carbonisation	•	•	55 50
TOTAUX fr.	952,509 07	651,791 02	808,165 53

ART. 3. — Dépendances des chemins de fer.

Location			
{ de terrains réservés par l'administration des chemins de fer	24,198 77	52,057 75	28,250 64
{ de bâtiments	20,115 79	18,296 45	16,588 94
{ de cafés-restaurants	•	•	•
{ d'herbages, d'oserais, etc.	13,294 95	21,759 18	21,418 50
{ de vidanges	2,628 15	2,516 20	2,165 20
Argent non réclamé	1,725 85	1,547 47	1,556 90
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises (principal et intérêts)	45,255 89	227,271 63	100,057 16
Prix de vente			
{ de mobilier et matériel hors d'usage	16,244 •	5,807 •	16,586 •
{ d'objets non réclamés	22,347 10	11,534 80	12,314 50
{ d'arbres, plantations, herbages, etc.	7,104 40	5,495 85	7,248 51
Produits accessoires des lignes de la Grande Compagnie du Luxembourg	•	•	•
TOTAUX fr.	152,890 88	326,066 31	205,766 15

POUR L'EXERCICE 1883.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1880.	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
890,917 22	981,447 54	4,264,829 98	852,966 *	
890,917 22	981,447 54	4,264,829 98		

211,997 87	276,200 72	1,172,921 95	254,584 50
211,997 87	276,200 72	1,172,921 95	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1877.	1878.	1879.
<i>ART. 4. — Établissements et services régis par l'État.</i>			
École militaire. — Pensions des élèves	110,752 24	114,959 40	109,459 94
École vétérinaire	Pensions	des élèves	»
		d'animaux malades	4,552 65
		Produit des ventes d'objets divers	105 »
Bénéfices de la fonderie de canons	»	»	»
Abonnement	au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	»	15,450 »
		au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	»
		au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	»
Produit du <i>Moniteur</i>	»	»	»
— du Jardin Botanique de Bruxelles	14,154 26	15,601 »	14,409 »
TOTAUX fr.	153,994 15	148,251 »	145,465 65

<i>ART. 5. — Produits divers et accidentels.</i>				
Produits	des examens et visa des diplômes	54,901 71	21,014 42	41,594 05
	des diplômes des artistes vétérinaires	»	»	»
	des brevets d'invention	184,510 »	187,220 »	205,060 »
	du quart des salaires sur transcriptions	58,584 01	58,466 25	57,787 50
	de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	117 50	188 75	255 75
	de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation	»	»	87 75
	des examens universitaires	15,900 56	55,520 75	12,965 »
	des taxes pour marques de fabrique et de commerce	»	»	660 »
	Restitutions volontaires	174 25	184 »	7 50
	Indemnités pour remplacement	»	»	»
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées)	480 98	581 68	580 28	
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	85 52	10 55	8 96	
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées	44 46	54 92	55 25	
Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	98,768 50	97,951 07	67,795 56	
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor	6,881 87	416 56	244 75	
Cautionnements judiciaires attribués à l'État	651 »	2,887 50	7,457 50	
TOTAUX fr.	580,898 16	582,296 25	572,295 65	

POUR L'EXERCICE 1883.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>																		
1880.	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.																				
154,201 96	216,650 75	798,541 80	159,708 56	<p>On a éliminé de cet article les produits suivants des écoles de réforme de Ruyssede et de Beernem :</p> <table> <tr> <td>1877</td> <td>fr</td> <td>1,897 40</td> </tr> <tr> <td>1878</td> <td></td> <td>6,264 48</td> </tr> <tr> <td>1879</td> <td></td> <td>1,980 28</td> </tr> <tr> <td>1880</td> <td></td> <td>8,769 75</td> </tr> <tr> <td>1881</td> <td></td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>fr. <u>18,911 91</u></td> </tr> </table>	1877	fr	1,897 40	1878		6,264 48	1879		1,980 28	1880		8,769 75	1881		»	TOTAL		fr. <u>18,911 91</u>
1877	fr	1,897 40																				
1878		6,264 48																				
1879		1,980 28																				
1880		8,769 75																				
1881		»																				
TOTAL		fr. <u>18,911 91</u>																				
448,696 »	410,515 45	1,994,497 47	598,899 49																			
448,696 »	410,515 45	1,994,497 47																				

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1877.	1878.	1879.	
ART. 6. — Revenus des domaines..				
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	150,105 62	150,295 91	137,552 72	
Fermages de chasse	"	"	"	
Génie militaire.	Location de biens-fonds et de bâtiments.	64,756 57	64,920 80	64,715 67
	Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	4,589 65	9,218 95	15,557 40
	Fermages de pêche et de chasse	8,500 77	8,568 57	9,206 77
Arrérages de rentes	1,174 97	1,164 88	1,125 95	
Redevances pour concession de prises d'eau	2,220 95	2,151 84	2,151 84	
Intérêts des capi- taux	du fonds de l'industrie nationale.	5,250 "	7,500 "	5,250 "
	de créances ordinaires.	66,584 50	62,845 10	59,758 46
Produits	de la calamine	"	"	"
	des sablières et mines (forêts exceptées).	2,512 68	5,097 10	2,007 29
Location des ter- rains provenant d'emprises.	Rivières et canaux.	56,124 04	56,175 92	54,011 19
	Routes	680 21	764 86	804 45
Ventes d'arbres, plantations, her- bages, etc.	Rivières et canaux.	160,278 28	176,048 57	150,014 56
	Routes	259,524 "	186,604 84	208,067 20
Droits de pêche (civières et canaux).	42,809 51	42,844 74	58,599 29	
TOTAUX. fr.	784,489 55	761,197 88	708,418 79	

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.**ART. 1^{er}. — Reliquat des comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.**

Débets des comptables.	"	"	"
Actes de chargement de divers chefs	1,886 21	4,862 40	1,710 17
TOTAUX. fr.	1,886 21	4,862 40	1,710 17

ART. 2. — Déficit des comptables.

Recouvrements.	prélèvements sur les cautionnements	16,554 "	5,569 54	2,491 91
	divers.	16,756 61	5,505 72	45,362 51
TOTAUX. fr.	33,310 61	10,875 06	47,854 48	

POUR L'EXERCICE 1885.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1880.	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
647,508 11	801,216 58	5,702,850 89	740,566 18	
647,508 11	801,216 58	5,702,850 89		

15,077 29	5,178 27	26,714 54	5,542 87
15,077 29	5,178 27	26,714 54	

77,998 72	24,054 61	194,073 48	58,814 70
77,998 72	24,054 61	194,073 48	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1877.	1878.	1879.	
ART. 5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.				
Ministère des Finances.	Frais de poursuites et d'instance	5,991 98	1,740 77	256 48
	Frais de surveillance de bois appartenant	199,866 25	197,516 51	200,845 56
	{ aux communes et hospices			
	{ aux acquéreurs de bois domaniaux.	" "	" "	" "
	Remboursement et dégrèvement des contributions	82 22	206 20	22 63
	5 p. % sur recettes pour ordre (frais de régie)	9,066 04	8,734 76	16,573 45
	2 p. % sur les biens saisis (Hainaut, frais de garde)	"	"	"
	Remboursement de frais d'impression des procès-verbaux des coupes usagères	53 80	55 70	47 80
	Remboursement du prix de papier électoral	5,457 61	2,744 47	18 50
	Restitution de droits	"	"	50 80
	Remboursement des frais de perception dus par les Sociétés de Mariemont et de Bascoup	"	"	"
	Remboursement de frais d'impression des formules d'actes de protêt	850 50	1,665 "	1,678 "
	Remboursements divers	"	4,750 98	"
Ministère de la Guerre.	Restitutions de droits	"	4 40	"
	Remboursements divers	"	"	500 "
Ministère de la Justice.	Frais de justice	157,681 02	124,896 96	159,220 95
	{ en matière criminelle et correctionnelle			
	{ en matière de simple police			
{ militaire	1,755 99	1,254 69	1,776 87	
Frais d'entretien de mendiants	12,845 14	13,991 59	19,951 57	
Ministère de l'Intérieur.	Remboursements de subsides	4,675 92	1,000 "	1,000 "
	Frais de justice en matière de garde civique	9,206 51	6,585 82	9,779 80
	Restitutions de droits	659 08	"	"
	Remboursements divers	"	"	12 "
Ministère des Travaux publics.	Canal de la Campine. — Remboursement des frais de con- struction du colateur	"	"	"
	Frais de surveillance de travaux publics concédés	69,076 98	70,614 71	75,516 28
	Frais d'entretien de routes concédées	"	"	660 48
	Remboursement divers	7,628 75	"	"
	Remboursement de frais d'installation du service des postes . Restitutions de droits	" 11 "	" 488 08	" 124 40
TOTAUX. fr.	622,615 45	580,695 79	612,279 04	
Ressources spéciales et extraordinaires (*).				
Produits d'aliénations extraordinaires d'immeubles	225,049 28	594,527 55	1,444,654 95	
Prix de vente de terrains de l'école vétérinaire de l'État et des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes et des biens de cures. (Immeubles et rentes.)	5,371,760 55	1,029,275 42	2,819,919 51	
TOTAUX. fr.	5,596,818 85	1,623,602 95	4,264,554 46	

POUR L'EXERCICE 1883.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1880.	1881. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
557,580 67	508,005 07	2,681,174 02	556,254 80	
557,580 67	508,005 07	2,681,174 02		
272,400 74	225,554 59	2,761,747 09	552,549 42	
656,130 84	582,752 25	8,459,847 57	1,687,969 51	
908,551 58	808,086 84	11,201,594 66	2,240,518 95	

(*) Les prévisions pour 1883 ont été établies par rubrique du chapitre spécial créé par la loi du 1^{er} juin 1874 (*Moniteur* du 3).

(40)